



Ma Commune Ma Santé

La solution santé mutualisée
accessible à tous



Rappel

**Notre commune est partenaire de
l'association ACTIOM.
Vous pouvez profiter des offres santé
Ma Commune Ma Santé**



Le retour à une couverture de santé pour vous et vos proches



Une tarification simple pouvant générer une réelle économie sur vos cotisations



Le libre choix d'une formule adaptée à vos besoins (5 mutuelles et 11 niveaux de garanties)



Une mutuelle ouverte à tous sans condition de ressources
(Tout âge, Compatible fiscalité loi Madelin, Contrats ACS)

Permanences 2019 dans les locaux de la Mairie

Le lundi 11 mars de 08h30 à 12h00

Le lundi 27 mai de 08h30 à 12h00

Le lundi 2 septembre de 08h30 à 12h00

Le lundi 7 octobre de 08h30 à 12h00

Le lundi 4 novembre de 08h30 à 12h00

Le lundi 2 décembre de 08h30 à 12h00

Uniquement sur rendez-vous en appelant le 04 73 51 50 16

Rappel : pas de démarchage à domicile

Vous ne pouvez pas vous déplacer. Profitez du tarificateur sur le site www.macommunemasante.org

► 05 64 10 00 48

Service conseils & Souscription

(Prix d'un appel local)



www.macommunemasante.org